



pour les avant premières !  
sur [www.ecureuil.fr](http://www.ecureuil.fr)

Ma Provence

Pseudo

.....

OK Mot de passe oublié ?

Inscrivez-vous !

Réagissez, jouez, créez un blog...



Abonnez-vous au journal La Provence

mercredi 10 juin 2009

17h 24°  
02h 19°



Actualités Economie Sports OM Auto Moto Sortie Loisirs Vie Pratique Communautés Carnet Annonces

Recherchez OK

Votre ville > Aix > Arles > Aubagne > Avignon > Bollène > Carpentras > Cavailon > Digne > Gap > Istres > La Ciotat > Manosque > Marignane > Marseille > Martigues > Orange > Salon > Sisteron > Vitrolles

Accueil > Région

## Des milliers de faux permis bateaux délivrés à Marseille

Publié le mercredi 10 juin 2009 à 07H19

32 contributions

### La gendarmerie maritime de Toulon vient de boucler la procédure

Deux ans d'enquête, plus de 600 titulaires de faux permis entendus, jusqu'à 30 officiers de police judiciaire mobilisés. La procédure que vient de boucler la gendarmerie maritime de Toulon, gigantesque, fait vaciller les Affaires maritimes de Marseille toutes entières. Les enquêteurs ont pu établir qu'environ 6000 permis bateaux ont été délivrés frauduleusement entre 2004 et 2007.

Les investigations, particulièrement lourdes, se sont limitées à cette période, mais les malversations auraient pu se révéler bien plus lourdes encore. L'enquête, dont *La Provence* avait révélé les premières mises en examen en novembre 2007, a mis au jour un vaste système de corruption au coeur de l'institution.



Depuis 2008, la nouvelle formule du permis rend la fraude beaucoup plus difficile.

Photo archives

Une fonctionnaire de l'administration, âgée de 52 ans, adjointe au chef de service dédié aux permis de plaisance, est restée écrouée pendant huit mois. Au total, douze personnes ont été mises en examen pour corruption passive notamment, dont des examinateurs des Affaires maritimes, pour l'essentiel des officiers de marine marchande qui ont également été placés en détention durant plusieurs mois.

Le juge d'instruction Béatrice Del Volgo dispose désormais sur son bureau d'un dossier monumental, qui retrace, dans le détail, comment les bénéficiaires étaient recrutés. "C'était du véritable racolage", précisait hier l'adjutant Laurent Houssais, qui a dirigé l'enquête. *Certaines personnes se rendaient dans des bars du Vieux-Port, de la Canebière ou de la Pointe-Rouge et proposaient leurs services. Les gens qui acceptaient ne manquaient pas de moyens intellectuels, mais de temps, et surtout pas de moyens financiers. Les permis se monnaient entre 500 et 1500 €.*

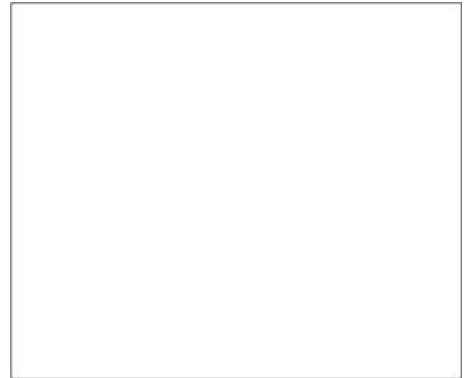
Les noms de footballeurs, de présentateurs télé, de chanteurs, et même d'artistes de cinéma, dont les identités n'ont pas été révélées, apparaissent ainsi dans le dossier. Le trafic était mis en place à deux niveaux. Soit les vrais-faux permis étaient directement fournis par la fonctionnaire des Affaires maritimes, soit les candidats étaient directement inscrits aux examens sans jamais se présenter aux épreuves.

Une association, faussement domiciliée sur le Vieux-Port, avait même été montée de toutes pièces, spécialement à cet effet, sans la moindre activité légale. Aujourd'hui, seuls 600 titulaires de permis ont vu leur permis retiré. Les 6000 autres, dont les noms ont été également identifiés, gardent pour l'instant leur sésame. En raison de la lourdeur administrative, ils pourraient même ne pas être inquiétés.

Par Romain Luongo ( [rluongo@laprovence-presse.fr](mailto:rluongo@laprovence-presse.fr) )



Réagissez



### La région en direct

**Une parade navale du 18 au 21 juin**  
15H31 : Marseille

**Cyclisme : Bagot et Geniez en équipe de France**  
14H37 : Marseille

**Brèves de Marseille : les manifs étudiantes de mai 2009**  
14H33 : Marseille



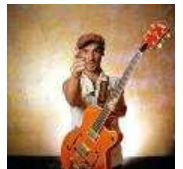
**Le festival "Regards sur le cinéma israélien" fête ses dix ans**  
14H26 : Marseille

**Voile : c'est parti pour l'Audi Med Cup !**  
14H25 : Marseille

**Municipales : on vote les 12 et 19 juillet**  
14H19 : Aix en Provence

**Saisie de 26 000 articles de contrefaçon à l'effigie de l'OM**  
13H41 : Marseille

**Manu Chao en concert le 1er octobre**  
13H39 : Marseille



**La veuve de Jean Vilar sera inhumée vendredi**  
13H15 : Avignon

**Les autres infos**

### Et aussi

**Remaniement : Bennahmias, ministre en puissance ?**

**Discorikar, la parodie de l'été made in Marseille**  
Mairie d'Aix, vendredi 17h, Maryse Joissains s'en va

**Jusqu'où peut-on manipuler la vie ?**

**Vitrolles : 40000 paquets de cigarettes pour deux braqueurs**

**Marseille : une victime de l'amiante au théâtre de la Criée**

Contribution :

Envoyer

**Avertissement**

Nous vous rappelons que vous avez, lors de la création de votre compte, accepté les conditions d'utilisation du site. Celles-ci proscrivent notamment la diffamation, l'incitation à la haine raciale, l'atteinte aux bonnes mœurs. Nous vous prions donc de respecter strictement **la charte d'utilisation de LaProvence.com**. A défaut, votre compte sera banni du site.

**Voir aussi : Le FAQ de la modération**

Identifiant :

Mot de passe (**oublié ?**) :

Pour contribuer et recommander vous devez être connecté (**création de compte**)



**Les dernières contributions**

**roccafortis**

10/06/2009 à **15h37**

[Recommander](#) [Alerter le modérateur](#)



de NICE à PERPIGNAN



une enquête devrait être menée du coté la Grand motte, car la bas on achète le bateau avec son anneau et en cadeau tu as le permis.

De toute façon, ne rêvez pas les lampistes vont payer et les peoples vont voir leurs dossiers se refermer, car parmi eux, se trouvent des politicards.

On en reparlera, et vous constaterez que l'affaire va s'éteindre.

RDV dans 1 mois pour faire un constat.

**jean**

10/06/2009 à **13h03**

[Recommander](#) [Alerter le modérateur](#)



Pas toute la France est comme nous. Voyez, en Auvergne il n'y a jamais eu de scandale du permis bateau.

**gaudin**

10/06/2009 à **12h05**

[Recommander](#) [Alerter le modérateur](#)



a quand les faux brevets de pilotages ,cela donnerais un essor aux petits aeroport puisque il n'y a plus d'anneaux d'amarrages pour les bateaux?.....bof j'attends encore avant d'acheter mon JODEL bi-moteur

**vidom13**

10/06/2009 à **11h55**

[Recommander](#) [Alerter le modérateur](#)



Marseille



il fallait s'y attendre aux faux permis,quand ont voit des barjots qui pénètrent dans la zone de sécurité,ont se rend bien compte qu'il n'ont rien appris,

**sorgho2005**

10/06/2009 à **11h38**

[Recommander](#) [Alerter le modérateur](#)



Marseille Euromed



Un voile opaque recouvrira très vite ces magouilleurs dans l'attente d'une autre filière pour à nouveau aller sur l'eau. Et là, pas de jeunes désœuvrés, pas de jeunes issus de banlieu, donc pas de vagues et application de la lourdeur administrative. Au fait pourquoi commencer en 2004 ???????? Rire général autour de moi !!!!!!!.

**nplitafort**

10/06/2009 à **11h25**

[Recommander](#) [Alerter le modérateur](#)



la sanction la plus sévère pour ses artistes,footballeurs,ect!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!, on veut des noms

**joyeux13**

10/06/2009 à **11h23**

[Recommander](#) [Alerter le modérateur](#)



tour 66 Marseille



Marseille,capitale de la magouille,ils y aura toujours des crapules,!

**Albert13**

**Les + lus**

**Depuis 5 jours**

**Deschamps : "Valbuena a mal interprété ce que je lui ai dit"**

**Mercato - Deschamps : "Cissé est un joueur qui doit être relancé"**

**Mercato-Deschamps : "Le contrat de Civelli ne sera pas renouvelé"**

**Mercato - Deschamps : "Tiago ? Un investissement conséquent"**

**Depuis 1 mois**

**Deschamps : "Valbuena a mal interprété ce que je lui ai dit"**

**Mercato - Deschamps : "Cissé est un joueur qui doit être relancé"**

**Mercato-Deschamps : "Le contrat de Civelli ne sera pas renouvelé"**

**Mercato - Deschamps : "Tiago ? Un investissement conséquent"**

**Les + commentés**

**Depuis 5 jours**

**Mercato : Jaroslav Plasil tout proche de l'OM** **285**

**Mercato-Deschamps : "Le contrat de Civelli ne sera pas renouvelé"** **189**

**Mercat'OM : Coloccini, la nouveauté du jour** **171**

**Mercato - Valbuena : "Je dois partir"** **154**

**Depuis 1 mois**

**Eco Agenda : vos rendez-vous du jour** **937**

**Eco Agenda : vos rendez-vous de la semaine** **745**

**Ligue 1 : commentez Bordeaux-Le Mans !** **439**

**Taiwo : "Je reste à l'OM la saison prochaine"** **316**

les 600 qui ont vu leur permis retiré, ce sont des types pas honnêtes certes, mais des gens que nous cotoyons tous les jours peut-être, pour eux la lenteur administrative a accéléré, histoire de donner un semblant de moralité à cette affaire, pour tous les autres on se demande bien pourquoi l'administration ne ferait pas un effort et continuerait à "traquer" ceux qui abusent de leur notoriété?????.....après tout, je pense que les dossiers sont sur liste informatique, et que cela ne prend que quelques minutes pour sortir tous ces escrocs!!!!

**barjavel**

10/06/2009 à 10h27

Recommander Alerter le modérateur



suivant qui tu seras puissant ou miserable les jugements de dieu te rendrons noir ou blanc PLUS QUE JAMAIS D ACTUALITE

**barjavel**

10/06/2009 à 10h22

Recommander Alerter le modérateur



de l argent il faut faire rentrer des sous, ls on eus les moyens de se payer des faux permis ils ons les moyens de payer de lourdes amendes celui qui depasse la vitesse en voiture de quelques petits km paie alors les autres ce ne serais que justice

**OUNIA**

10/06/2009 à 10h11

Recommander Alerter le modérateur



des noms, il faut dire les noms

MARSEILLE/GAP

**Aixjuris**

10/06/2009 à 10h11

Recommander Alerter le modérateur



Vous écrivez : "Aujourd'hui, seuls 600 titulaires de permis ont vu leur permis retiré. Les 6000 autres, dont les noms ont été également identifiés, gardent pour l'instant leur sésame. En raison de la lourdeur administrative, ils pourraient même ne pas être inquiétés."



Et oui. Deux poids deux mesures.

Il est vrai que ces gens appartiennent à des classes aisées et au milieu "people". Nul doute que la "lourdeur administrative" aurait été moins pesante s'il s'était agi de jeunes de quartiers !...

Douce France, cher pays de mon enfance, que t'arrive-t-il donc ?...

**vigor**

10/06/2009 à 10h05

Recommander Alerter le modérateur



@ ohffire, personnellement j'ai eu que très peu de soucis avec les jets, par contre avec les cons qui voient pas clair (ou qui font semblant), à bloc de pastis, et qui croient que la mer est à eux parcequ'ils ont un plus gros bateau que le tien (moi c'est même pas un bateau, c'est un kayak, alors je vous dis pas comme ils le prennent de haut), c'est plusieurs fois par an.

**jean**

10/06/2009 à 09h56 | 1

Recommander Alerter le modérateur



On ressemble de plus à une république bananière. Quand seul les nantis et les politiques étaient malhonnêtes on pouvait s'en sortir. Mais maintenant que plus personne n'a d'éducation et de morale on est mal barré. Une civilisation disparaît, une autre la remplace, mais pas complètement. On garde le mauvais des deux. Merci pour l'exemple les grands du pays, vos efforts ont porté. Nous sommes comme vous maintenant.

**vigor**

10/06/2009 à 09h55

Recommander Alerter le modérateur



Suite et fin: il y en a un l'année dernière qui est passé, tranquille, à 15 mètres d'ou je venais de faire surface. A mes remarques il a répondu "je t'avais vu"!!! J'ai essayé de lui expliquer l'angoisse du mec qui est à 10m de fond, à bout de souffle, et qui sait qu'un connard est en train de lui passer au dessus, car même si on ne le voit pas on entend très bien. Comme réponse j'ai eu un bras d'honneur, et tchao! Un des 6000 assurément!

**crevette**

10/06/2009 à 09h53

Recommander Alerter le modérateur



la preuve que tout s achete en ce bas monde ! sauf une chose !!!!! I honnetete n a pas de prix !!!!!!!!

rester sois meme



mutin

10/06/2009 à 09h48

Recommander Alerter le modérateur



Pays bas Alpin



Et du côté des permis de conduire automobile, il n'y a pas quelque chose à gratter?

Ohfifre

10/06/2009 à 09h46

Recommander Alerter le modérateur



ça concerne pas des bateaux à mon avis mais surtout les jet skis ces permis. Ceux qui achètent ce bout de papier je vois très bien le genre car j'ai affaire à eux l'été vu qu'ils savent pas conduire et ne connaissent même pas les règles de priorité. Des mecs en jet ski qui veulent aller vite, même pour passer le permis.

alagachon

10/06/2009 à 09h43

Recommander Alerter le modérateur



Savoie



Il va y avoir des bateaux et des places à vendre !!!!

Si vous êtes misérable ou seulement pas connu votre nom sera étalé sur la place publique, mais là s'agissant de gens connus pas un nom n'est cité....

Pourtant c'est des gens malhonnêtes, mais encore une fois que vous soyez riche ou misérable la justice agira différemment. Proprement scanadaeux Mais au fait pour les permis obtenus de cette façon avant 2004, il y a prescription ???

vigor

10/06/2009 à 09h42

Recommander Alerter le modérateur



A mon humble avis les 6000 délinquants ne seront pas inquiétés. Si on leur retire le permis c'est 6000 bateaux qui risquent de se retrouver sur le marché de l'occasion. On va nous dire que la filière plaisance est en difficulté, qu'elle restructure, qu'elle a pas besoin de ce coup dur, eh ouais c'est la crise. Et puis les fonctionnaires risquent le surmenage avec autant de dossiers à traiter, alors ils vont en punir sévèrement quelques uns pour la forme et laisser filer pour les autres. Moralité: quand t'a les moyens d'être hors la loi tu t'en sors toujours! Post -scriptum: je fais encore un peu de chasse sous marine et je comprends mieux pourquoi mon fanion de signalisation réglementaire qui est sensé éloigner les embarcations les attirent comme un aimant.

### L'historique des contributions

1 2

[Retour aux dernières contributions](#)

haut de page

#### Permis Annulé LA SOLUTION

"Les meilleurs avocats spécialisés" Récupèrent rapidement votre permis  
[www.sos-points.fr](http://www.sos-points.fr)

Annonces Google

La Provence.com

#### Actualités

Région  
OM  
France  
Politique  
Economie  
Monde  
Sports  
Sports Région  
Vidéo  
Diaporamas  
Flux RSS  
Les plus du web

#### Votre ville

Aix en Provence  
Arles  
Aubagne  
Avignon  
Bollène  
Carpentras  
Cavaillon  
Digne les Bains  
Gap  
Istres  
La Ciotat  
Manosque  
Marignane  
Marseille  
Martigues  
Orange  
Salon de Provence  
Sisteron  
Vitrolles

#### Services

Création de blog  
Abonnements édition papier  
Publicité  
Archives / Centre de  
Documentation  
Carnet  
Annonces Emploi  
Annonces Immo  
Annonces Marchés Publics  
Annonces Auto/Moto

#### Groupe La Provence

Communiqués de presse  
Marseille Plus  
Marseille l'Hebdo  
Contacts  
Conditions d'utilisation  
Mentions légales  
Recrutement  
Parutions  
Groupe La Provence

#### Groupe Hersant Médias

Nice Matin  
Corse Matin  
Var Matin  
L'union - L'Ardennais  
L'Est Eclair  
Libération Champagne  
L'Aisne Nouvelle  
Paris Normandie

#### A suivre sur laprovence.com

Web-série : 3 gars, 1 fille pour rire  
Transferts : faites votre Mercat'OM  
Balade en Provence à l'île des Embiez  
Appel aux lecteurs : été 1939  
Les stars de TF1 "face aux lecteurs"  
Vos places pour le Festival de Marseille  
Participez au Presse Poker Tour  
Quizz Actu : gagnez des abonnements  
La carte d'accès aux massifs forestiers  
Vidéos : découvrez les Bulles d'art  
Toutes les vidéos La Provence  
Annoncez vos événements spectacles  
Recherchez un événement spectacle  
Balades en Provence  
Les bonnes adresses restaurant hotels  
Avis de décès

Droits de reproduction et de diffusion réservés © laprovence.com



La fréquentation de ce site est certifiée par l'OJD